

Démarche IV

Légalisation de documents

RESSORTISSANTS & USAGERS

Authentification de documents destinés à produire leurs effets au Sénégal (diplômes, contrats, actes) ou légalisation de documents sénégalais destinés à la Chine.

PIÈCES À PRÉPARER

- ☐ Document original à légaliser
- ☐ Traduction certifiée, si le document n'est pas en français
- ☐ Pièce d'identité du demandeur (original + copie)

Liste indicative, confirmée lors de la prise de rendez-vous. Tarifs communiqués par le Consulat. Cocher chaque pièce réunie avant le déplacement.

Consulat Général de la République du Sénégal à Guangzhou

Room 1603-04, 16e étage, Agile Center, 26 Huaxia Road, Zhujiang New Town, Guangzhou, République Populaire de Chine
Lundi – Vendredi, 9 h 00 – 18 h 00 · +86 20 8928 5457 · +86 20 8928 5216
consengz@gmail.com